

Etats Membres indiqués ci-après et qui restera en fonctions jusqu'à la clôture de la dixième session de l'Assemblée générale:

AUSTRALIE, CANADA, COLOMBIE, ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FRANCE, LIBAN, PAKISTAN, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD ET URUGUAY.

862 (IX). Organisation des Nations Unies: rapport financier et comptes pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1953 et rapport du Comité des Commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1953, ainsi que l'attestation du Comité des Commissaires aux comptes²;

2. *S'associe* aux observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son troisième rapport à l'Assemblée générale (neuvième session)³.

*496ème séance plénière,
le 29 octobre 1954.*

863 (IX). Fonds des Nations Unies pour l'enfance: rapport financier et comptes pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1953 et rapport du Comité des Commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1953, ainsi que l'attestation du Comité des Commissaires aux comptes⁴;

2. *Prend acte* des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son quatrième rapport à l'Assemblée générale (neuvième session)⁵.

*496ème séance plénière,
le 29 octobre 1954.*

864 (IX). Fonds des Nations Unies pour le secours aux réfugiés: rapport financier et comptes pour la période du 1er mars 1952 au 31 décembre 1953 et rapport du Comité des Commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour le secours des réfugiés, pour la période du 1er mars 1952 au 31 décembre 1953, ainsi que l'attestation du Comité des Commissaires aux comptes⁶;

2. *Prend acte* de la recommandation que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulée dans son cinquième rapport à l'Assemblée générale (neuvième session)⁷ et de la déclaration faite au nom du Comité consultatif à la 440ème séance de la Cinquième Commission.

*496ème séance plénière,
le 29 octobre 1954.*

² *Ibid.*, Supplément No 6.

³ *Ibid.*, Annexes, point 36 de l'ordre du jour, document A/2724.

⁴ *Ibid.*, Supplément No 6A.

⁵ *Ibid.*, Annexes, point 36 de l'ordre du jour, document A/2725.

⁶ *Ibid.*, Supplément No 13A.

⁷ *Ibid.*, Annexes, point 36 de l'ordre du jour, document A/2726.

865 (IX). Nominations aux postes vacants au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires:

M. Thanassis Aghnidès,
M. Eduardo Carrizosa,
M. I. V. Tchetchyotkine;

2. *Déclare* MM. Aghnidès, Carrizosa et Tchetchyotkine nommés pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1955.

*496ème séance plénière,
le 29 octobre 1954.*

866 (IX). Nominations aux postes vacants au Comité des contributions

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Comité des contributions:

M. René Charron,
M. Arthur Samuel Lall,
M. Josué Saenz,
M. G. F. Saksine;

2. *Déclare* MM. Charron, Lall, Saenz et Saksine nommés pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1955.

*496ème séance plénière,
le 29 octobre 1954.*

867 (IX). Nomination à un poste vacant au Comité des Commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

Nomme le Vérificateur général des comptes de la Norvège membre du Comité des Commissaires aux comptes pour une période de trois ans, à compter du 1er juillet 1955.

*496ème séance plénière,
le 29 octobre 1954.*

868 (IX). Confirmation de la nomination faite par le Secrétaire général à un poste vacant au Comité des placements

L'Assemblée générale

Confirme le renouvellement, par le Secrétaire général, du mandat de M. Leslie R. Rounds, comme membre du Comité des placements pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1955.

*496ème séance plénière,
le 29 octobre 1954.*

869 (IX). Nominations aux sièges vacants au Tribunal administratif des Nations Unies

L'Assemblée générale

1. *Nomme* membres du Tribunal administratif des Nations Unies:

M. Víctor Manuel Pérez Perozo,
M. Bror Arvid Sture Petrán;

2. *Déclare* MM. Pérez Perozo et Petrán nommés pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1955.

*496ème séance plénière,
le 29 octobre 1954.*